

PIXIE-BOB



LES PIXIE-BOB À POIL LONG ET À POIL COURT SONT JUGÉES COMME DEUX RACES DIFFÉRENTES.

LES PIXIE-BOB AVEC LA QUEUE PLUS LONGUE QUE LE JARRET SONT DES CROISEMENTS CONSTITUANTS.

Le programme de reproduction Pixie-Bob a pour objectif de créer un chat domestique présentant une similitude visuelle avec le chat sauvage (*Lynx rufus*). Ce regard sauvage ne reflète pas la vraie nature du chat, qui est aimante et digne de confiance. Ce chat a une tête en forme de poire inversée, un museau et un menton fort. Corps musclé, lourd et une forte ossature.

I – CORPS/CONFORMATION (30)

(10) CORPS - Moyen à grand. Poitrine bien développée et large. Omoplates et hanches proéminentes qui créent une démarche roulante lors de la marche. Flancs puissants et profonds, croupe longue à la queue. Dos non plat, légèrement incliné vers le haut en direction de la hanche avec un dénivellement entre les épaules. Poches primordiales chez les mâles et les femelles.

(10) JAMBES ET PIEDS - Les pattes sont longues, droites, d'une ossature forte. Les pieds sont grands et larges, presque ronds. Les gros pieds ont de grandes jointures et sont charnus. Polydactylie autorisée. La polydactylie correspond à plus de cinq doigts mais pas plus de sept pieds par pied, que ce soit les deux pieds avant ou les quatre pieds. Tous les orteils doivent être dirigés vers l'avant (pas de côté). Pas de pied évasé. Idéalement, tous les doigts doivent toucher la table (pas d'ergot sur le pied polydactyle). Disqualifier si la polydactylie affecte la marche normale.

(5) QUEUE – Bout de queue. Nœuds acceptés (kink). La longueur minimale ne doit pas être inférieure à 5 cm (2 pouces) et au maximum ne doit pas dépasser le jarret (lorsque la patte arrière est complètement étendue). Lors que le chat est détendu, il peut porter la queue basse.

(5) OSSATURE - Lourde et dense.

II – TÊTE (40)

(5) VISAGE - Poire large inversée. De taille moyenne à grande. D'apparence légèrement convexe.

(5) PROFIL - Front légèrement arrondi aux yeux. Légère courbe concave des yeux à l'arête du nez.

(5) MUSEAU - Museau large avec une rupture (break) clairement défini. Patons charnus et proéminents.

(5) NEZ - Large, légèrement convexe avec un cuir du nez large. Légère bosse sur nez.

(5) MENTON - Bien développé et charnu.

REMARQUE: le museau, le nez et le menton forment un doux losange du pont au nez au menton.

(10) YEUX - De taille moyenne. La paupière supérieure est une ligne droite; la paupière inférieure est légèrement inclinée vers le haut, à l'extérieur de l'œil. Yeux profonds avec une largeur d'un œil entre les yeux. L'expression des yeux est à moitié endormie, regardant à travers des yeux partiellement fermés. Poils épais et touffus sur les sourcils.

(5) OREILLES - Taille moyenne. Grandes à la base, extrémités légèrement arrondies, plumets de préférence. Placées autant sur le côté de la tête que sur le dessus. Légère inclinaison vers l'extérieur. Empreintes pâles à l'arrière de l'oreille.

III – ROBE/LONGUEUR (10)

POIL LONGS

(5) LONGUEUR - Robe mi-longue, pas plus de deux pouces (5 cm). Semi-dense. Les poils les plus longs sont sous le ventre.

(5) TEXTURE - Doux et plus près du corps que les poils courts.

POILS COURTS

(5) LONGUEUR - Robe courte qui se détache du corps. Les poils les plus longs sont sur le ventre.

(5) TEXTURE - Doux, laineux et résilient au toucher.

REMARQUE: Dans les deux longueurs de robe, les poils du visage sont touffus et hirsute (jamais lissés). Les robes se séparent facilement et sont résistantes aux intempéries.

IV – COULEUR (15)

(5) COULEUR - Des tons de brun clair à moyen où des tons chauds/rougeâtres sont préférés. Le sous-poil est gris-souris (gris foncé). Patron tiqueté inversé - bande la plus claire au sommet du poil (donnant un aspect givré) et bande plus sombre près de la peau, avec plusieurs rangées claires entre les bandes. Bandes brun moyen à foncé dans le patron. Le menton, le ventre et l'intérieur des cuisses sont de couleur blanc cassé à crème. Couleur du sous le ventre et le cou plus pâle. Les médaillons blancs, les boutons ou les boutons ne sont pas autorisés. Les coussinets de pattes doivent être brun foncé ou noir. Le bout de la queue doit être brun foncé/noir. Une bande de couleur crème ou blanc cassé doit entourer les yeux. Les marques de mascara doivent suivre le coin de l'œil vers le bas jusqu'aux joues. Nez rouge brique.

REMARQUE: Les changements de robe saisonnière affectent la couleur, le patron de la robe étant plus apparent (moins visible) en hiver.

(5) PATRON – Brun moucheté composé de petites taches avec ou sans rosette (modifié par un fort tiquetage). Marquage aléatoire préféré. Le ventre patronné.

(5) COULEUR DES YEUX - Couleur dorée à noisette préférée. Vert grosseille autorisé.

V – ÉQUILIBRE ET BIEN-ÊTRE (5)

Lourd et musclé. Poches primordiales chez les mâles et les femelles est souhaitée.



PIXIE-BOB

PÉNALITÉS

Robe sous le ventre trop foncée	1-3
Fourrure courte lissée/couchée	1-3
Robe trop longue pour les poils longs	1-3
Tête trop plate	3-5
Hanches étroites	3-5
Absence de poche primordiale	3-5
Mauvaise structure des pattes arrière (cowhocked)	5-10

DÉDUCTIONS

REFUS DE TOUT TITRE

- Manque de muscle/ossature
- Patron tabby classique ou tacheté
- Manque de tiquetage
- Présence d'une collerette
- Os de la queue de moins 1 pouce (2,5 cm)
- Plus de 7 orteils sur n'importe quel pied
- Le pied en polydactyle affecte la marche normale
- Orteils fendus ou pied évasé
- Tout autre critère de refus, tel que décrit dans la Préface générale (sauf les positions 1, 3 et 8)

COULEUR RECONUE

Brun moucheté

• • •

ORIGINE DE LA RACE : Mutation

EXIGENCES D'ENREGISTREMENT : Aucune fondation permise

EXIGENCE D'EXPOSITION : Aucune fondation permise

ANCÊTRES PERMIS : Pixie-Bob

ACCOUPEMENT PERMIS : Pixie-Bob

Standard de race

PIXIE-BOB